

Entre *deux* Lacs

Rivière-Bleue - Volume 47, Numéro 5 - Janvier 2023



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Erratum budget Urbanisme	Page 6	Protection du Lac Beau
Page 4	Nouvelles de votre biblio Fabrique	Page 7	FADOQ Chronique de la Gare
Page 5	Cercle des Fermières Riveraines Club de randonnées Appalaches	Page 10	Petites annonces
		Page 11	Chapelle au Pied-du-Lac
		Page 12	Calendriers

❧ **Mot du comité du journal** ❧



**Toute l'équipe du Journal Entre deux Lacs vous souhaite
une Bonne Année 2023.**

Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur.

Cette nouvelle année marque aussi le début de notre nouvelle méthode de distribution du journal Entre-deux-Lacs. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Vous pouvez les faire parvenir par internet au info@riviere-bleue.ca ou par téléphone au 418-893-5559 poste 4801.

Le Comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 200 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

MARIE-EVE NADEAU, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 3 février 2023

Pour une publication le : 15 février 2023



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
7 FÉVRIER 2023 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418-893-5559

Chronique municipale



Comme la séance du conseil a eu lieu le 17 janvier 2023, les sujets du mois de janvier vous seront communiqués dans le journal de février.

ERRATUM BUDGET

Erratum : dans le budget de dépenses 2023. Voici donc le tableau avec les données corrigées. Merci de votre compréhension.

Budget de dépenses 2023			
Postes budgétaires	Budget 2022	Budget 2023	Augmentation (Diminution)
Administration générale	276 188 \$	290 040 \$	13 852 \$
Sécurité publique	158 506 \$	170 132 \$	11 626 \$
Transport	695 277 \$	750 742 \$	55 465 \$
Hygiène du milieu	432 965 \$	484 592 \$	51 627 \$
Santé et bien-être	28 588 \$	27 678 \$	(910) \$
Aménagement urbanisme, dév.	2 100 033 \$	3 762 979 \$	1 662 946 \$
Loisirs et culture	605 783 \$	674 343 \$	68 560 \$
Frais de financement	114 910 \$	130 961 \$	16 051 \$
Remboursement en capital	431 800 \$	443 100 \$	11 300 \$
Affectation aux fonds réservés	0 \$	0 \$	0 \$
Affectations activ. d'investissement	16 600 \$	17 050 \$	450 \$
Total des dépenses	4 860 650 \$	6 751 617 \$	1 890 967 \$

Urbanisme

Dorénavant, pour les dossiers concernant l'urbanisme, il faut passer directement par la Municipalité. Et oui, un nouvel inspecteur en urbanisme fait son entrée dans nos bureaux. Vous pouvez le rejoindre par téléphone en composant le 418-893-5559 poste 4807 ou encore par internet urbanisme@riviere-bleue.ca.

Des nouvelles de votre biblio

2023 une nouvelle année qui démarre.

Qu'elle soit remplie de bonheur, de santé et de paix.

Qu'elle soit pleine d'inspiration et d'ambition, de nouvelles idées et la concrétisation de vos projets.

À vous tous, lecteurs, petits et grands, des moments merveilleux dans la lecture que vous offre notre bibliothèque municipale.

À tout le personnel bénévole, merci d'être là pour partager cette passion du livre.

Horaire de votre bibliothèque

Mardi de 18 h 30 à 20 h

Mercredi de 13 h à 15 h



Christiane Roy

Fabrique

En ce début d'année 2023, l'Assemblée de fabrique vous souhaite une merveilleuse année. Amour, solidarité, tendresse et générosité en cette année afin que notre communauté soit belle et accueillante.

Nouvel horaire des messes

Depuis le dimanche 15 janvier, les messes du dimanche sont maintenant à 16 heures. Ce sera ainsi pour les prochains six mois. C'est maintenant au tour de notre paroisse d'avoir la messe à cette heure. Le manque de prêtres nous oblige à composer avec la disponibilité de ceux-ci. Merci de votre compréhension.

Comité de pastorale sociale

La pastorale sociale est l'activité de l'Église qui, consciente de sa mission au cœur du monde, prend une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et la traduit par des pratiques de solidarité et de libération.

Dans ce domaine, l'Église collabore avec toute personne ou tout organisme qui s'intéresse à la transformation des rapports sociaux et des structures injustes et donne sa contribution afin de rendre plus justes et plus humaines les réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales.

Dans notre Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un comité a été nommé par l'Évêque et il s'est déjà réuni. Il est composé de sept personnes dont le responsable et six membres venant des trois Unités Missionnaires de notre Diocèse. Pour réaliser sa mission, le comité aura besoin de la contribution de tous, en particulier des chrétiennes et chrétiens qui sont impliqués dans le champ « Fraternité et engagement social ».

par Jean-Claude Nyongabo

Lorsque vous payez une intention de messe, une partie du montant doit servir à une œuvre de charité. À partir de ce fonds, notre fabrique a récemment apporté son soutien à une famille en difficulté. Vos dons pour soutenir de telles

initiatives peuvent se faire à la fabrique et vous serez admissible à un reçu pour fins d'impôt.

Denis Landry

Cercle des Fermières Riveraines



Les Cercles de Fermières du Québec
Cercle des Fermières Riveraine

Porte Ouverte du cercle des fermières
« Riveraines »

Un gros MERCI aux nombreuses personnes qui ont acheté des billets pour notre tirage bénéfice, ainsi qu'aux gens présents le soir du 14 déc. Voici nos gagnants :

1. Réjean Houde: Nappe bistro+ chemin table
2. Louise Cassinat: Couverture de bébé
3. Nathaly Martin : Linge à vaisselle
4. Julie Bélanger : Produit pour cheveux
5. L.Pierre St-Pierre : Nappe + essuie-mains
6. Johanne Perreault : Capteur de rêves
7. France Fontaine : Sac tissé + lavette
8. Martine Ducasse : Linge à vaisselle + lavette
9. Cindy Viel : Cintres + torchons + lavette
10. Renée Potvin : Laize tissée
11. Madeleine Dubé : Sac tissé + lavette
12. Anna Plourde : Linge à vaisselle + lavette
13. Rosaline Ouellet : Bas laine + foulard
14. Hélène Plourde : Serviette tissée
15. Julie Bélanger : Boules Noël faites à la main
16. Gisèle Coté : Sac tissé + lavette
17. Julie Morneau : Pantoufles

18. Rinette Coté : Savon en poil d'alpaga

19. Maryse Bossé : Pantoufles

20. Roma Gibault : Sac tissé + lavette

21. Véronique Cossette : Pantoufles

22. Sylvain Daudelin : Tuque + foulard

23. Blandine Ouellet : Pantoufles

24. Andrée Morin : Pantoufles

25. Estelle Bossé : Poignées et dessous pour chaudron

Un gros MERCI, aux nombreux donateurs des prix ; la plupart sont de nos fameuses artisanes Les Riveraines. Et beaucoup de gratitude pour votre participation au petit goûter des fêtes, bien apprécié.

Nous désirons souhaiter une Bonne Année, Bonheur et Santé à tous et vous dire que vous êtes les bienvenus pour venir nous rencontrer.

Merci
Lyne Patry présidente

Randonnées Appalaches

Novembre nous a fait croire à une saison hivernale hâtive. Malheureusement décembre et le début janvier nous ont apporté de la pluie faisant que les conditions se sont détériorées. Nous espérons que le retour à de meilleures conditions permettra d'avoir une excellente couverture de neige pour pratiquer la raquette dans nos sentiers. Nous vous rappelons que nos pistes sont accessibles aux sentiers Le Bootlegger et au sentier de la Pointe à moitié au Beau Lac.

Notre prochaine activité, sortie au clair de lune le samedi 4 février à 19 h 30 heures dans le sentier Le Bootlegger.



Le départ se fera à partir du stationnement situé au bout de la rue Chemin Brissette. Le trajet se fera par les sentiers suivants : aller: *défricheurs-pionniers-abri-la cache* et retour : *la cache-bretelle du curé-chemin d'Alfred*. Ce parcours est considéré comme facile. La durée sera de deux heures au maximum. Les raquettes seront probablement nécessaires et les bâtons de marche pourront faciliter les déplacements. Une collation sera offerte à l'abri. Cette activité est gratuite.



Pour information : Marielle Landry 418-893-2649

Autres activités prévues pour 2023

4 juin 2023 : Inauguration du Parc nature lac Long et journée des sentiers

30 juillet 2023 : Dans le cadre du Festival Bootlegger, randonnée aux 3 Frontières à 14 h

22 octobre : La grande marche Pierre Lavoie

25 octobre 2023 : AGA du Club de randonnées Appalaches à 19 h

Ces dates peuvent être changées ou annulées selon les événements.

Bonne saison hivernale.

Denis Landry

Protection Lac Beau

Crédit d'impôt pour une mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Saviez-vous que :

- Un épisode de cyanobactéries (algues bleu-vert) a touché le Beau Lac en septembre 2022?
- Cette prolifération d'algues, nocives pour la santé, peut-être due à un apport supplémentaire en phosphore provenant des humains (par exemple des engrais à pelouse, des fosses septiques non conformes, des écoulements de fumiers/lisiers dans les cours d'eau, etc.)?
- Revenu Québec offre un crédit d'impôt jusqu'à \$5 500 pour la mise à niveau des installations d'assainissement des eaux usées pour les résidences principales et chalets, sous certaines conditions?
- Le programme exige qu'un contrat soit signé entre un propriétaire et un entrepreneur qualifié d'ici à 2027, et les travaux doivent être payés dans l'année du contrat.
- Pour toutes informations, consultez le site de Revenu Québec, sous : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/> et contactez-les pour vous assurer de remplir les conditions.

Des installations aux normes protègent nos rivières et nos lacs!

Le comité provisoire pour la protection du Beau Lac

*France Nadeau et Luc Laplante
Patrice Nadeau
Marie-Claude Samson et Michel Dumont
Dominique Samson et Pierre Perron*

FADOQ

En décembre 2022, la FADOQ régionale BSL organisait un tirage entre ses 5 clubs membres. C'est notre Club qui a eu la chance de gagner le tirage de 5 000\$, ce qui nous permettra de ne pas augmenter le tarif pour nos jeux.

Les membres du Conseil d'administration profitent de l'occasion pour souhaiter une Bonne Année à toute la population de notre municipalité, spécialement une BONNE SANTÉ à tous!

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

Bonne et heureuse année 2023 !

Je suis très contente de vous annoncer le retour pour une 4^e fois de l'atelier de peinture avec l'artiste M. Denny Cloutier. Succès à chaque fois et des personnes fières de leur œuvre !

- **Date et heure** : Dimanche le 12 mars 2023 à 13h
- **Endroit** : Club FADOQ de Sully (Pohénégamook) 524 rue de la Fabrique, Pohénégamook, Qc GOL 1J0)
- **Coût** : 55 \$ en argent comptant payable sur place
- **Inscription obligatoire** : au 418-893-2111 #1 ou par courriel.

Je prends les inscriptions dès maintenant. Si vous connaissez des personnes de votre entourage qui aimerait vivre l'expérience, c'est possible et ouvert à tous ! (12 ans et plus)

Au plaisir de vous revoir à nouveau à l'atelier de peinture.

*Jenny Chapados,
Bureau Régional de la FADOQ BSL.*

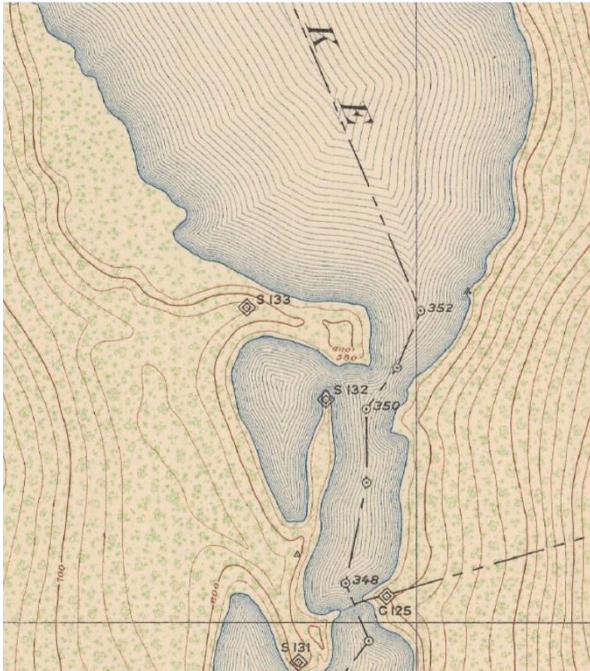
Chronique de la Gare

Retour vers le passé

Les Trois Frontières (suite)

On a vu dans la première partie qu'entre 1843 et 1847, la frontière internationale a été arpentée et cartographiée par les deux pays. La commission responsable a été dirigée par le Britannique J.B.B. Estcourt et l'Américain Albert Smith. Aucune borne n'a été installée à ce moment dans le secteur sauf celle à la sortie du lac Pohénégamook en 1845. Ce n'est qu'à partir de 1908 qu'on a procédé le long de la rivière Saint-François. On a créé alors la Commission de la frontière internationale (CFI) pour entre autre installer et entretenir les bornes, et maintenir la percée dans la forêt sur la partie terrestre. Dans notre secteur la tâche est confiée aux Américains. Ce sont eux qui ont refait la borne internationale C-125 (voir Carte) aux Trois Frontières en 2014. De plus, sur demande de la CFI, ils ont gracieusement fait la base du monument du Congrès acadien la même année.

Pour une frontière en milieu aquatique comme ici, la démarcation est une suite de lignes droites correspondant au centre du lit principal du cours d'eau original.



Sur cette carte datée de 1908, on voit l'emplacement des bornes internationales à la sortie du Beau Lac : C125 au Canada et S131-2-3 aux États-Unis. Les points numérotés sur le lac sont les points d'inflexion des droites référencés par les bornes.

Des bornes placées sur les berges servent de références aux points d'inflexion de ces droites.¹ La ligne est immuable même si le cours d'eau change de lit comme c'est le cas à Rivière-Bleue. Des terrains canadiens se retrouvent de l'autre côté de la rivière et vice-versa. Dans un milieu terrestre la borne est directement placée sur la ligne.

La frontière Québec - Nouveau-Brunswick

Ainsi on trouve l'autre borne dite des Trois Frontières (photo) qui réfère à la frontière Québec - Nouveau-Brunswick. Si on en examine chacune des faces, on y voit le nom des commissaires délégués pour démarquer cette frontière : A. E. Botsford sur la face sud représentant le Nouveau-Brunswick, sur la face ouest W. M. Robinson

¹ Ces données ont été consignées dans une publication dont le Comité du patrimoine de Rivière-Bleue a copie : Report, International Boundary Commission, Reestablishment of the Boundary between the United States and Canada. Washington Government Printing Office 1925

représentant la Couronne britannique et du côté nord Joseph Bouchette pour le Canada. Ils ont été nommés par Sir John Packington, secrétaire d'état aux colonies. Ces noms, Packington, Botsford et Robinson, sont restés dans le cadastre régional comme noms de canton tout comme celui d'Estcourt cité plus haut.

Sur la face est, on peut lire: «BOUNDARY MARKED 1853 8 4 BY ACT OF IMPR'L PARLIAMENT 14&15 VICT. CH 63».

On comprend de cette inscription que c'est le parlement impérial britannique sous le règne de Victoria qui a tranché le débat de la frontière entre les colonies du Canada et du Nouveau-Brunswick qui n'arrivaient pas à s'entendre comme c'est souvent le cas dans ce genre de dispute. Le territoire gagné par le traité de Washington a fait l'objet d'une âpre dispute entre les colonies. Qu'on juge le déroulement du litige avec cette chronologie:

- 1830 : Le secrétaire d'état aux Colonies (un Britannique) donne juridiction au Bas-Canada sur la coupe de bois au Madawaska tant que le litige frontalier n'est pas réglé.
- 1836 : Le Bas-Canada dépêche Joseph Bouchette, arpenteur général, pour vérifier la provenance des coupes de bois. Il en profite pour démarquer les limites sud de la seigneurie de Madawaska.
- 1842-1843 : Après le traité de Washington, les gouvernements du N.-B et du Canada ont des prétentions sur le Témiscouata et le Madawaska.
- 1844 : Le N.-B. veut délimiter les terres des riverains en territoire contesté.
- 1845 : Le Canada fait de même et nomme un agent des terres pour le Madawaska.
- 1846 : Les habitants du Madawaska pétitionnent pour être rattachés au Canada.

- 1846 : Londres nomme 3 commissaires pour trancher dont 2 officiers du corps des Royal Engineers, on y retrouvera W. M. Robinson un peu plus tard.
- 1848 : Rapport de la commission très favorable au Nouveau-Brunswick, qui lui aurait donné entre autre une grande partie du Témiscouata. Rivière-Bleue aurait donc été au Nouveau-Brunswick et le point des Trois Frontières à Pohénégamook.
- 1849 : Réaction officielle du Canada et contre-proposition visant à rattacher la colonie francophone de Madawaska au Canada.
- 1850 : Relevé des terres et des habitants de la rivière Madawaska et du fleuve Saint-Jean par l'arpenteur canadien J. P. Bureau.²
- 1850 : Le secrétaire aux Colonies demande aux deux gouverneurs de se nommer chacun un arbitre qui ensemble devaient en désigner un troisième.
- 1851 : Rapport des arbitres sur division qui attribue les lacs (Beau, Long, Squatec, entre autres) et la seigneurie de Témiscouata au Canada et la colonie de Madawaska au N.-B. Le principe invoqué étant celui de la possession antérieure : la seigneurie de Témiscouata pour avoir été concédée à Charles Aubert de La Chesnaye en 1683 par la Nouvelle-France, les terres du Madawaska offertes aux Acadiens par le Nouveau-Brunswick à partir de 1785 et dont la possession est confirmée par l'Article IV du traité de Washington.
- 1851 : Le 7 août, Victoria sanctionne le tracé : fin de la discussion. Les frontières proposées sont ainsi décrites : « (...) *Que le Nouveau-Brunswick sera borné par la frontière des États-Unis à l'ouest (...) jusqu'à un point près de l'exutoire du lac Pech-la-wee-kaac-nies ou lac Beau, marqué A, dans la*

copie ci-jointe d'une partie du plan XVII de l'arpentage de la frontière, (...) à un point situé à un mille vrai sud depuis le S.-E. du lac Long (...). De là (...) jusqu'au point le plus sud des fiefs Madawaska et Témiscouata et le long de la frontière sud-est de ces fiefs, etc.» D'où la borne au Beau Lac. La première d'une soixantaine de bornes disséminées le long de la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Nos commissaires arpenteurs Botsford, Robinson et Bouchette et leur équipe ont procédé d'abord en repérant l'angle sud-ouest de la seigneurie de Témiscouata démarquée par Bouchette en 1836. Puis ils se sont déplacés au lac Long pour définir le point dit « un mille vrai sud ». Une fois ce point fixé, ils se rendent à la décharge du Beau Lac pour y marquer le point recherché. Ils le font à la date du 4 août 1853 tel qu'inscrite sur la borne. Celle-ci sera installée l'année suivante « à 100 pieds de la berge, soit 176 pieds dudit point marqué A sur copie du Plan XVII³, mentionnée dans la sentence des arbitres. » En cette année 1853, ils ont complété le dégagement de la ligne frontière sur une largeur de 20 pi. entre le Beau Lac et la Seigneurie de Témiscouata.

Le reste de la frontière s'écarte de notre région immédiate et de notre propos, mais on peut noter que les commissaires se sont affrontés sur le choix de la rivière Mistouche affluent de la Restigouche. Comme elle ne touche pas le 48^e parallèle comme prévu dans le tracé théorique, deux commissaires décident de choisir la Patapédia comme rivière frontière. Bouchette refuse de signer le rapport final car le Canada perd 243 km² selon lui, soit presque l'équivalent de l'Île d'Orléans. Le Canada n'a pas reconnu le tracé décidé par Londres.

² Dans son rapport, il dit s'être rendu au «Lac Namjamscutcook ou Lac Long»

³ Nous avons une copie de ce plan

La Suce

Le territoire à la sortie du Beau Lac est désigné sur les cartes par le nom évocateur de «La Suce», en lien peut-être avec le courant particulier qu'on y trouve. Elle aura vu passer dès 1857 les premiers habitants de Rivière-Bleue remontant la rivière en canot avec des perches et transportant armes et bagages depuis le Saint-Jean. Aujourd'hui, c'est plutôt la descente en canot kayak sur le sentier nautique des Trois Frontières qui fait la renommée de cette rivière Saint-François.



La Suce a aussi été le témoin en août 1991 d'une sorte de Woodstock convivial appelé Rassemblement Arc-en-ciel ou Rainbow Gathering. Jusqu'à quinze cent participants y auraient été dénombrés dont un tiers d'Américains. Campés de chaque côté du plan d'eau, ils ont fait rager les gardes-frontières venus en hydravion faire respecter la ligne imaginaire au milieu

du lac à des gens particulièrement doués d'imagination... Une naissance est même survenue pendant les festivités. C'est à cette occasion que la borne interprovinciale a été peinte aux couleurs de l'évènement.

Certains aimeraient maintenant voir naître un parc nature pour protéger la beauté du site et pourquoi pas le «Parc international de la Suce» comme l'envisageait Dr Yves Carrier de Saint-François, un grand spécialiste du secteur. De quoi rajeunir notre borne...

Jean Lebrun, Jean Lebrun
pour le Comité histoire et patrimoine
Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue

Mot du comité : merci à Jean Lebrun pour ce texte sur les 3 Frontières et à Alain Gagnon pour celui portant sur le Club de la Pointe Blanche. Vous aussi avez des sujets à nous partager? Vous avez des informations sur une ancienne usine de briques? Communiquez avec nous au courriel denis.landry@laposte.net pour nous les faire connaître.

Petites annonces



La session d'automne tire à sa fin et nous voulons remercier toutes les familles ayant participé aux divers ateliers.

Nous vous préparons plein de belles activités pour traverser l'hiver avec le sourire, en voici quelques-unes : visite de la ferme MarieBob et ses alpagas, initiation aux contes et chansons, tout p'tit gym, patinage, ateliers culinaires, rencontre avec divers intervenants, espace-famille lors de la journée pédagogique avec jeux de société, bricolage et fondue au chocolat pour la St-Valentin, Zumba et plus encore. Suivez-nous sur la page Facebook Ateliers Pep Acti Familles pour connaître l'horaire et vous inscrire. Profitez-en, c'est gratuit !

Une campagne de recrutement pour augmenter la participation de plus de familles commencera en janvier. Si vous n'avez jamais assisté aux ateliers et que vous voulez être éligible au tirage il vous suffit de participer à un minimum de deux ateliers au cours de l'hiver. Si vous fréquentez déjà les ateliers, devenez des ambassadeurs en recrutant une nouvelle personne qui vous accompagnera lors d'un atelier et vous pourrez faire partie du tirage pour gagner une carte cadeau de 75\$ dans le commerce de votre choix.

Karolane Fradette, animatrice parents

Dédicace d'une nouvelle église à Lac Long

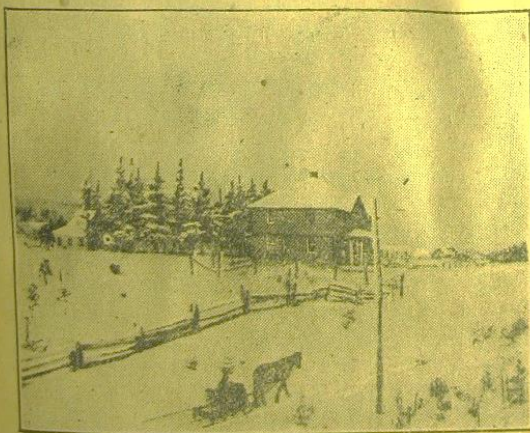
Le 13 janvier, nous avions la joie de souhaiter la bienvenue à M.M. les pasteurs E. Bosworth, secrétaire de la Mission de la Grande-Ligne, Charles A. Fournier, pasteur de l'Oratoire, Montréal et A. Delporte, pasteur de l'église baptiste française de Québec, venus ici pour les services de dédicace de la petite église que Dieu nous a permis de lui bâtir.

Ces services commencèrent le dimanche matin, 21 janvier, alors que le pasteur Delporte fit le sermon de circonstance, prenant pour texte ces paroles de l'Eternel à David: "Quand tu as eu dessein de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein." 1 Rois 8: 18. Vint ensuite la prière de dédicace exprimant la reconnaissance à Dieu et la consécration de cette maison bâtie à son nom pour servir à la prédication de sa Parole et à l'édification de ses enfants.

Le pasteur Bosworth fit ressortir l'effet moral et évangélique du nouveau temple et il



De gauche à droite:- Rév. C. A. Fournier, Montréal, Rév. A. Delporte, Québec; M. et Mme H. Landin, missionnaires; Mlle Marie Bousquet, institutrice; Rév. E. Bosworth, secrétaire de la Mission de la Grande-Ligne.



Ecole et Presbytère, Lac Long.

présenta le rapport du coût de construction qui s'élève à \$4000 dont \$3000 sont déjà payés.

L'auditoire était recueilli et reconnaissant et il

aurait été beaucoup plus nombreux si une tempête de neige survenue dans la nuit de samedi à dimanche, n'avait empêché une partie de la congrégation de se rendre à ce premier culte. Les fidèles étaient beaucoup plus nombreux au service du soir. Plus de cent personnes, dont beaucoup de catholiques romains, étaient venus entendre le pasteur Fournier qui prit pour texte de son sermon, *Jean 11: 39*.

M. Fournier se fit entendre de nouveau le lundi et le mardi. Sa prédication produisit une vive impression, si bien qu'à la demande des fidèles il consentit à prêcher une quatrième fois, le mercredi soir. Nous avons tout lieu de croire que l'on n'oubliera pas de sitôt à Lac Long la visite de ces chers amis et les bonnes paroles qu'ils nous ont fait entendre.

Malgré le froid et la neige, la moyenne des auditeurs à tous ces cultes s'est élevée à cinquante personnes et les collectes à \$29.43, somme qui a été versée au fonds de construction.

H. L.

En cette année du centenaire de la Chapelle, voici un texte paru dans *L'Aurore*, 9 février 1923, p 5
Pour la Chapelle au Pied-du-Lac



Janvier et février 2023



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
15	16	17	18 Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	19 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	20 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	21 Grand'Messe 16 h à 22 h
22 Cantine 16 h 30 à 19 h 30	23	24 Biblio 18 h 30 à 20 h	25 Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	26 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	27 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	28 Grand'Messe 16 h à 22 h
Février						
29 Cantine 16 h 30 à 19 h 30	30	31 Biblio 18 h 30 à 20 h	1 Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	2 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	3 Tombée du journal Entre deux lacs Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	4 Grand'Messe 16 h à 22 h
5 Messe 16 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	6	7 Biblio 18 h 30 à 20 h Séance du conseil municipal 19 h 30	8 Biblio 13 h à 15 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	9 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	10 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	11 Grand'Messe 16 h à 22 h
12 Cantine 16 h 30 à 19 h 30	13	14 Biblio 18 h 30 à 20 h	15 Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux lacs Cantine 16 h 30 à 19 h 30	16 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	17 Grand'Messe 16 h à 22 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	18 Grand'Messe 16 h à 22 h



JANVIER ET FÉVRIER 2023



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
15	16	17	18 16 h 30 pratique M13 BB 18 h Pratique M9 N1 N3 20 h Hockey D. Breton	19 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M 11 BB 19 h 30 Hockey Simon Noël	20 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre 20 h Prédateurs Vs le Frontaliers	21 9 h Cours de patinage 12 h Basques Vs Fleur de Lys 16 h Basques Vs Fleur de Lys
22 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	23 18 h Pratique M 13B 19 h 30 Hockey B. Sozio	24 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	25 9 h Actif famille 20 h Hockey D. Breton	26 15 h 30 Hockey Libre 18 h Pratique M 11 B 19 h 30 Hockey Simon Noël	27 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	28 9 h Cours de patinage
Février						
29 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	30 19 h 30 Hockey B. Sozio	31 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	1 20 h Hockey D. Breton	2 15 h 30 Hockey Libre 19 h 30 Hockey Simon Noël	3 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre 20 h L'Impérial Vs le Frontalier	4 9 h Cours de patinage
5 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	6 19 h 30 Hockey B. Sozio	7 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	8 20 h Hockey D. Breton	9 15 h 30 Hockey Libre 19 h 30 Hockey Simon Noël	10 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	11 9 h Cours de Patinage 20 h Tr. Denis Gossetin Vs le Frontalier
12 16 h 30 Patinage libre 20 h Hockey Gino Dubé	13 19 h 30 Hockey B. Sozio	14 18 h Cours de patinage 20 h 30 Hockey mardi soir	15 20 h Hockey D. Breton	16 15 h 30 Hockey Libre 19 h 30 Hockey Simon Noël	17 15 h 30 Hockey libre 16 h 30 Patinage libre	18 9 h Cours de patinage 12 h Voisins Vs Fleur de Lys 13 h 30 M13 Académie St-Louis Vs Pumas 15 h M15 Col. Lévis Vs Pumas